

**BURN-OUT : LA FIN DU RÊVE**

Récit d'un épuisement général



Partagez une autre façon de lire !

- Le lecteur est acteur de la chaîne de lecture
- Commerce équitable : rémunération libre de l'auteur par ses lecteurs
- Fabrication française respectueuse des hommes et de l'environnement

Éditions Projet 58

# LE LIVRE VIVANT EN BIBLIOTHÈQUE : QUESTIONS / REPONSES

**Q : en tant que bibliothécaire, le projet m'intéresse mais ne rentre pas dans la procédure habituelle ?**

**R :** les bibliothèques sont aujourd'hui soumises à des procédures strictes de marchés publics et des contraintes budgétaires fortes. Participer au partage du *Livre Vivant* malgré ces obstacles administratifs, c'est démontrer que l'humain est encore au centre du jeu face à des outils qui, si l'on y prend garde, participent de la dévitalisation notre société (et la menacent d'un *burn-out* collectif ? ;-)

**Q : pourquoi parler d'un projet « non-commercial » pour une entreprise « privée » ?**

**R :** je ne vois pas qu'il y ait *le monde privé du profit* d'un côté, et *le monde gratuit de la culture* de l'autre. Ce sont des représentations. Dans la réalité telle que je la perçois, il y a des outils qui servent des intentions. Et l'intention du Projet 58 est d'arriver à partager un projet-sens. Ce projet demandant beaucoup de temps, il devient un « travail » et nécessite un salaire pour que je puisse vivre. J'ai choisi d'être *autoentrepreneur* car c'est le statut qui me donne le plus de liberté et c'est important dans la création. Je me considère comme un auteur qui s'est obligé à devenir éditeur pour proposer une autre façon de lire, globale... L'argent n'est pas une finalité mais une condition de pérennité de ce service. L'artiste a besoin d'argent pour vivre. Et dépendre des institutions, surtout en ces temps de crise, n'est pas la voie la plus indépendante... Si on considère en plus la rémunération libre et le commerce équitable... on voit qu'on se situe loin d'un projet commercial !

**Q : sauf « auteur local », les bibliothèques ne référencent pas l'autoédition !**

**R :** c'est leur liberté. Mon point de vue est pragmatique. Il y a de très bons et de très mauvais livres dans l'édition à compte d'éditeur comme en autoédition. Ce qui est sûr, c'est que l'autoédition permet d'innover tant sur le contenu du livre que sur sa diffusion et que l'autoéditeur croit en son projet puisque c'est lui qui le finance... Pour exemple, l'écriture de *Burn-out : la fin du rêve* a nécessité 2 années avant de bénéficier d'une relectrice professionnelle puis d'un travail graphique en bonne et due forme avant l'impression par un spécialiste du secteur. Malgré tout, la *chaîne du livre* reste pour l'heure en posture de défense face à un secteur qui pourrait pourtant partager des solutions bénéficiant tant aux lecteurs qu'aux professionnels... Aux Etats-Unis, l'autoédition représente d'ailleurs une part beaucoup plus importante dans le paysage du livre qu'en France.

**Q : pourquoi démarcher les bibliothèques par téléphone ?**

**R :** je ne considère pas que je les *démarche* mais plutôt que je les *rencontre*... Je souhaite que le *Livre Vivant* soit accessible à tous et donc qu'il soit disponible dans le plus grand nombre de bibliothèques. Je suis conscient que ma démarche peut être perçue comme une sollicitation mais j'aime à penser que *je ne vends pas un livre, j'offre une expérience en partage*... à tous ceux qui acceptent de la recevoir et avec ceux qui veulent y participer !

**Q : d'autres questions ? Contactez l'auteur pour un moment de partage !**

*Vous aussi, rejoignez les bibliothèques qui partagent une autre façon de lire...*

**Plus d'infos : dans le livre ou sur [www.burnoutlafindureve.fr](http://www.burnoutlafindureve.fr)**

Contact : [contact@p58.fr](mailto:contact@p58.fr) ou 04 69 22 21 92 / 06 99 46 78 79